



C O N S E I L
D E S M O N U M E N T S
E T S I T E S D U
Q U É B E C

Formation sur le patrimoine bâti du Conseil des monuments et sites du Québec

Cours n° 1 ■ ■ ■

«Patrimoine et territoire : une nouvelle approche»

Présentation

Pour bien comprendre le patrimoine bâti d'un milieu, il faut saisir les processus de formation qui sont à son origine et qui gouvernent ses transformations. Ce cours présente des approches innovatrices en matière d'analyse de l'organisation formelle et spatiale des tissus urbains des villes, villages et territoires et vise la découverte d'une méthode objective d'identification des caractères identitaires des paysages culturels.

La notion de patrimoine bâti a évolué depuis quelques décennies. Elle se rapporte désormais à un vaste ensemble d'objets construits : bâtiments, tissus urbains, lieux et paysages culturels qui témoignent du passé que l'on désire transmettre aux générations futures. Cette perspective nouvelle permet d'inclure dans le patrimoine bâti tant les bâtiments représentatifs de l'architecture mineure ou vernaculaire que les œuvres remarquables de l'architecture savante, tant l'architecture moderne que les constructions anciennes. À cette définition élargie s'ajoute la notion de paysage culturel, qui incarne l'interaction entre le cadre naturel et le processus d'humanisation des territoires. Cette approche considère le paysage culturel comme une façon d'aménager qui favorise l'adaptation des milieux bâtis à l'évolution des besoins des populations qui occupent le territoire.

À partir d'exemples récents, ce cours présente et illustre les nouveaux outils cognitifs permettant de caractériser le bâti et d'en identifier les permanences structurales. Ces nouvelles méthodes, applicables à la gestion du territoire et du patrimoine bâti, contribuent à un aménagement urbain et territorial fondé sur des bases objectives et qui prend en compte la préservation de l'identité des lieux.

À qui est destinée cette formation ?

Ce premier module s'adresse aux intervenants associés au milieu des administrations publiques :

- les élus locaux : maires, conseillers, députés
- les membres des comités consultatifs d'urbanisme, le personnel professionnel municipal : urbanistes, ingénieurs, administrateurs
- le personnel professionnel provincial : culture, affaires municipales, environnement, transport
- le personnel professionnel fédéral : patrimoine, transport, environnement

Comme introduction à un nouveau cadre théorique pour aborder et gérer le patrimoine bâti, ce premier module s'adresse également à un public très large : les membres des associations professionnelles, le milieu universitaire et les membres des associations et des groupes impliqués dans la sauvegarde du patrimoine.

Objectifs généraux

La formation offerte vise à faire connaître les principes fondamentaux et les méthodes d'une discipline qui permet d'appréhender le milieu bâti dans son ensemble et dans son processus d'évolution, en tant que produit de la culture matérielle propre à la communauté établie dans chaque lieu.

Il ne s'agit pas de former des gens capables d'appliquer ces méthodes, mais de faire comprendre la relation étroite qui devrait exister entre les études de caractérisation du milieu et les pratiques de préservation du patrimoine architectural et urbain et des paysages culturels.

La formation

Le cours comporte 4 volets de 45 minutes répartis sur une journée complète de formation. Les présentations exposent les principes fondamentaux, les méthodes et les exemples. La dernière session propose une intégration des connaissances et une approche opérationnelle de l'analyse morphologique, notamment en fonction du cadre réglementaire existant.

Présentation de la formation : Le milieu bâti, une ressource à gérer

Volet 1 : Les concepts fondamentaux liés au patrimoine bâti

Une nouvelle définition du patrimoine bâti amène un regard neuf sur les approches d'analyse et d'intervention.
Les mérites d'une approche basée sur la connaissance des caractères physiques qui forment l'identité d'un lieu.
Les limites de certains outils tels que l'inventaire architectural
L'organisation du paysage urbain : les échelles de lecture et la hiérarchie des structures
Exercice de révision

Volet 2 : La caractérisation des bâtiments

Ce qu'il faut savoir pour caractériser un bâtiment.
Distinguer le bâti de base du bâti spécialisé. Identification des problématiques liées à leur localisation et à leur préservation
Le bâtiment comme organisme et comme élément du tissu urbain.
Les trois caractères du bâtiment : distributifs, constructifs et stylistiques
Exercice de révision

Volet 3 : La caractérisation des tissus urbains

Le tissu urbain fournit une information précieuse sur l'histoire d'un milieu. Ce qu'il faut savoir pour caractériser le tissu urbain.
Distinguer le tissu urbain de base du tissu urbain spécialisé
Ce qu'est le tissu urbain en soi et comment il participe à la ville
Exercice de révision

Volet 4 : La préservation des paysages culturels

Le paysage culturel est la conjugaison d'un site naturel et d'un mode d'occupation. Ce qu'il faut savoir pour contrôler les transformations.
Comment analyser le processus d'humanisation du territoire
Les facteurs ordonnateurs et leur rôle dans la formation et la transformation du milieu
Les zones homogènes et les zones d'interfaces : deux façons d'intervenir
La notion de perspective visuelle
Exercice de révision

Une boîte à outils pour la gestion du patrimoine bâti

Comment intégrer des informations patrimoniales dans le processus de décision.
Les études de caractérisation : documentation, planification, critères et mandats
La réglementation et l'intervention directe
Quelques principes pour la gestion des paysages
La politique municipale du patrimoine